

CONTRAT DE PRÊT

CONTRAT DE PRÊT DE MATÉRIEL (le « contrat ») en date du _____,

ENTRE :

Le B.D.E.-U.T.C., association loi 1901, dont le siège social est situé à
l'U.T.C. - Maison des étudiants, rue Roger-Couttolenc, 60200 Compiègne.

SIRET : 397 776 725 00012

Représentée par Justin LEMARCHAND,

En sa qualité de Vice-président de la logistique,

E-mail de l'association : bde.utc@gmail.com,

Agissant pour le compte de l'association, ci-après dénommée « le prêteur ».

- ET -

_____, association loi 1901, dont le siège social est situé à
U.T.C. - Maison des étudiants, rue Roger-Couttolenc, 60200 Compiègne.

SIRET :

Représentée par _____,

En sa qualité de _____ de _____,

E-mail de l'association : _____,

Agissant pour le compte de l'association, ci-après dénommée « l'emprunteur ».

En contrepartie des accords contenus dans le présent contrat de prêt, les parties conviennent de ce qui suit :

OBJET DU PRÊT :

1. Le prêteur met à disposition de l'emprunteur les biens listés dans l'annexe « feuille de prêt » (ci-après « le matériel »), pour une durée déterminée courant jusqu'au _____.
2. Le prêteur déclare que le matériel est en état de fonctionnement normal et libre de tout gage. L'emprunteur reconnaît avoir vérifié l'état du matériel lors de la remise.

Mentions particulières (défauts éventuels connus) :

CAUTION :

3. L'emprunteur s'engage à remettre au prêteur un chèque de caution d'un montant de _____ euros (la « caution »), dont le calcul figure en annexe. Ce chèque sera encaissé uniquement en cas de dégradation, perte ou non-restitution du matériel conformément à la clause 6.
4. La restitution du matériel en bon état, comme cité à la clause 6 entraîne la restitution intégrale du chèque de caution à l'emprunteur.

CONDITIONS D'UTILISATION ET DE RESTITUTION :

5. L'emprunteur s'engage à utiliser le matériel avec soin, uniquement dans le cadre prévu, et à ne pas le céder ou le prêter à des tiers sans accord écrit du prêteur.
6. Le matériel doit être restitué au plus tard le _____, au local du BDE-UTC, en bon état, propre et sec, avec tous ses accessoires.
7. Toute dégradation, perte, vol ou restitution incomplète donnera lieu à retenue partielle ou totale sur la caution, proportionnellement aux frais de réparation ou de remplacement.

RESPONSABILITÉS ET ASSURANCES :

8. L'emprunteur assume la garde du matériel dès sa remise et jusqu'à sa restitution. Il est responsable de tout dommage ou perte survenus durant cette période.
9. Le prêteur ne pourra être tenu responsable des dommages causés aux personnes ou aux biens du fait de l'utilisation du matériel par l'emprunteur.

CLAUSE DE RÉOLUTION DES LITIGES :

10. En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent contrat, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable dans un délai de 14 jours à compter de la notification écrite du différend.
11. À défaut d'accord amiable, le litige sera porté devant le tribunal compétent du ressort du siège social du prêteur.

CLAUSE DE SIGNATURES :

12. Le présent contrat prend effet dès sa signature par les deux parties, manuscrite ou électronique (niveau 2 eIDAS). Chaque partie reconnaît avoir lu, compris et accepté toutes les dispositions du présent contrat.

Deux exemplaires originaux sont établis, un remis à chaque partie.

Signature du prêteur

Fait à _____, le _____

Signature :

Signature de l'emprunteur

Fait à _____, le _____

Signature :

ANNEXE : FEUILLE DE PRÊT

Les tableaux ci-dessous listent le matériel mis à disposition, avec les quantités, la caution correspondante, et le nombre d'items empruntés à compléter.

MDE

Nom du matériel	Quantité	Caution (€)	Nombre emprunté	Total caution
Caisse à monnaie	6	20		
Caisse à monnaie sans clef	2	20		
CAT (Faire une demande au SiMDE 2 semaines avant)	15	400		
Caisse à outil partielle	1	30		
Kit téléphone Stop VSS (À demander uniquement si les étudiants job étu ne sont pas présents) – Téléphone	1	200		
Kit téléphone Stop VSS – Chargeur		15		
Kit téléphone Stop VSS – Batterie		30		
Kit Stop VSS total avec barnum (Ne pas réservé les autres items vss avec)	1	803		
Talkie-walkie	18	20		
Téléphone des garages	1	100		
Clef garage	7	10		
Tour de cou (Fournir la liste des porteurs au BDE avant l'emprunt)	70	1		

GARAGE 1

Nom du matériel	Quantité	Caution (€)	Nombre emprunté	Total caution
Passe cable fin	24	50		
Passe cable large	33	50		
Passe cable large HS	9	50		
Passe cable angle	3	50		
Passe cable angle HS	2	50		
Banc palette	10	10		
Table basse palette	7	10		
Demi palette rouge	3	5		
Planche à roulette blanche	2			
Cône de signalisation rouge	1	5		
Bloc portail rouge et blanc	1			
Malle électricité	1	100		
Transpalette	1	500		
Lampe led blanche	1	40		
Multiprise	Perdu integ	30		
Touret (cable 40m)	2	100		
Sangle	7	10		
Malle spot lumineux	1	100		
Spot lumineux	13	20		
Spot lumineux HS	1	3		
Parasol	10	10		
Pied de parasol	8	10		
Poids	21	60		
Palette vide	1	5		

GARAGE 4

Nom du matériel	Quantité	Caution (€)	Nombre emprunté	Total caution
Malle d'écocup propre	8	600		
Malle d'écocup rouillé	3	600		
Malle d'écocup sale	3	600		
Malle d'écocup 50 cl	2	600		
Malle d'écoflute	3	600		
Sac d'écoflute	1	50		
Malle d'éco-assiete	3	600		
Malle mystère	1	500		
Jerrican d'eau (10L blanc)	11	20		
Jerrican d'eau (20L blanc)	5	25		
Jerrican d'eau (10L carré blanc)	1	20		
Jerrican d'eau (20L bleu)	2	25		
Jerrican d'eau bleu mou	3	10		
Jerrican d'essence	30	10		
bouchon de jerrican petit	40	3		
bouchon de jerricans grand	5	5		
Robinet bleu de jerrican mou	1	3		
Fût	4	60		
Poubelle	14	10		
Couvercle de poubelle	26	5		
Percolateur	1	50		
Machine à croc	2	100		
Friteuse double	3	150		
Transpalette	1	500		
poubelle + écocup	2	510		

GARAGE 5

Nom du matériel	Quantité	Caution (€)	Nombre emprunté	Total caution
grande rampe de skate	2	50		
Petite rampe de skate	2	50		
Boîte avec glissière	2	50		
skate	6	30		
Rampe en métal	1	50		
casque de skate	2	20		
malle de jeux verte	1	100		
boule de pétanque	26	5		
corde a sauté	4	5		
balle de foot	11	2		
balle de tennis	3	1		
Molky	2	10		
Paire de sumo	1	500		
Pancarte Compiègne en lumière	2	50		
filet de volley	1	70		
Sac d'outil rouge plastic	1	50		
Maillet	2	15		
sert-flex boîte	1	10		
Caddie raid'ut piquet	1	10		
piquet	60	3		
carton my safe cup	1	10		
carton de pshit-pshit sans tête	1	20		
Poubelle percé	3	10		
poubelle d'écocup propre	8	510		
Coussin et pouf et canapé	1 lot			
Seau	3	3		
petit seau blanc	8	0		
Sac de log integ	1	20		

GARAGE 6

Nom du matériel	Quantité	Cauton (€)	Nombre emprunté	Total caution
Cerceau	37	1		
boué rigide	6	20		
Caddie a gilet de sauvetage	2	10		
Gilet de sauvetage	43	10		
Cadie de portant	1	10		
Portant	17	50		
Poubelle gilet jaune	1	10		
Gilet jaune integ	70	3		
Poubelle cintres	3	10		
Cintres	1500	0.3		
Sacs de sable vides	3	10		
Rateaux	2	10		
numero de vestiaire	1 kit	5		

GARAGE 7

Nom du matériel	Quantité	Cauton (€)	Nombre emprunté	Total caution
Barnum 3x3	7	300		
Barnum 4x4	1	300		
Barnum 12x6	1	2000		
Barnum 6x3	3	500		

GARAGE MDE

Nom du matériel	Quantité	Cauton (€)	Nombre emprunté	Total caution
Vauban	48	100		
Extincteur ABF	2	100		

TOTAL

Total	
-------	--